



N/réf : PFC-SA/AG/003/2026

Abidjan, le 24 Février 2026

À

Monsieur

(Extension ilot 24 B)

OBJET : Demande de règlement amiable

Monsieur

En ma qualité d'Administrateur Général de la Société PROXIM FINANCES CONSTRUCTION SA, je viens par la présente vous entretenir de votre situation relative à votre installation sur notre site en l'occurrence sur l'extension de l'îlot 24 B.

En effet, dans le cadre de la reprise en main de notre cité Akissi Delta de Grand Bassam, un état des lieux a été mené et nous avons constaté que vous ne figurez pas dans nos fichiers comme réservataire ni acquéreur de lots ni de logements. De cet état de fait, nous pouvons affirmer sans ambages que vous êtes installé de manière irrégulière sans titre ni documents. Nous vous prions de bien vouloir libérer le site dans les plus brefs délais n'excédant pas quinze jours pour faire l'économie de procédure.

Toutefois, malgré les manquements constatés, je me tiens à votre entière disposition. Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Monsieur YED BENSON
Administrateur Général
PROXIM FINANCES CONSTRUCTION SA
ABIDJAN Cocody 2 Plateau 2^{ème} tranche
Administrateur Général